Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1599

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public

domainepublic.ch

Avant goût de démantèlement

Pressés par des comptes désastreux, les gouvernements cantonaux ont sorti la hache. Alors que les précédents plans d'assainissements des finances ont été essentiellement mis en œuvre aux dépens de la fonction publique et du fonctionnement interne de l'administration (pressions sur les salaires, postes laissés vacants, moratoire sur l'embauche), les nouvelles coupes touchent directement les usagers du service public. Le canton de Zurich ferme notamment le prestigieux hôpital psychiatrique de Meilen, supprime 1200 emplois, dont 750 dans le corps enseignant, et met fin à la gratuité de l'orientation professionnelle non scolaire. Les conséquences dépassent souvent ce que l'on pouvait imaginer: les élèves d'un gymnase se retrouvent par exemple sans enseignants pour un semestre complet.

Le canton de Vaud n'est pas en reste. Outre la fermeture de l'école de fromagerie de Moudon, il renonce à la construction d'un nouvel hôpital de l'enfance près du CHUV et à l'agrandissement pourtant nécessaire de l'école d'ingénieurs d'Yverdon. Dans d'autres cantons, la pression n'est pas moins forte : les gouvernements les moins zélés se font forcer la main. A Berne, c'est le Grand Conseil qui a obligé le Conseil exécutif à procéder en 2002 à un «examen stratégique des prestations publiques», gigantesque plan d'assainissement des finances visant à supprimer certaines tâches de l'Etat, dont l'abandon de plusieurs lignes de transports publics. A Genève, c'est aussi le parlement qui a refusé le budget du Conseil d'Etat qui ne comportait pas assez d'économies.

La pression sur les dépenses publiques montre que le temps des économies sans effet majeur sur les services à la population est révolu. A défaut de recettes nouvelles, ce sera en supprimant des prestations que les comptes seront désormais équilibrés.

Cette situation déjà préoccupante s'aggravera évidemment si le paquet fiscal est accepté. Prises à la gorge, les collectivités publiques devront manier le couperet avec d'autant plus d'ardeur. Les partisans des baisses d'impôts, très habiles pour faire croire à la compensation des pertes fiscales par des économies de bouts de chandelles, sont incapables de proposer les choix qui s'imposeront ou taisent leurs propositions, de peur d'influencer le résultat de la votation. Ainsi, le «comité contre la voracité du fisc» dénonce chaque jour, avec ses annonces dans *24 heures*, un «gaspillage» de quelques centaines de milliers de francs au plus, feignant d'oublier que les pertes fiscales se chiffreront en centaines de millions. Les récentes mesures d'austérité cantonales ne constitueraient donc qu'un avant-goût du démantèlement du service public en cas d'approbation du paquet fiscal.

Les électrices et électeurs sont donc placés face à un choix crucial. Celui, agréable, de baisser les impôts sera forcément suivi de la décision beaucoup plus douloureuse des prestations publiques à supprimer. JCS

Dans ce numéro

Le Conseil des Etats n'a pas pour vocation la défense des intérêts des cantons.
Lire en page 2 et 3

Il a fallu près d'un demi-siècle à la Suisse pour adhérer au FMI et à la Banque mondiale.
Lire en page 4

Les parcs nationaux font les frais des restrictions budgétaires.
Lire en page 5

Forum: le NOMES relance le débat sur l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne.
Lire en page 6

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

23 avril 2004
Domaine Public n° 1599
Depuis quarante et un ans,
un regard différent sur l'actualité